



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 21.10.2024

Lisieux

Présents : M. Pierre LERESTEUX

MM. BAILLARD, BELLISSENT, CUCURULO, DESMONS, GALLIOT, GIFFARD, GOURDEL, GRESSENT, GUESDON, HAMON, JULIEN, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, RAHO, ROUTIER et VOISIN

Excusés :

Mmes EVAIN et LE MAISTRE

MM. BEAUCAMP, DESHEULLES, GUERRIER, LE GALL, et MICHEL

Participant sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX et M. LAFLEURIEL

Pierre LERESTEUX accueille les membres et excuse les absents en précisant qu'il officie pour son dernier Comité de Direction.

1 – CONDOLEANCES / FELICITATIONS / REMERCIEMENTS

1.1 – Condoléances

Pierre LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et du Comité de Direction, ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Martial KERISIT, Dirigeant du ROGERVILLE F.C. et ancien entraîneur SOLIDARITE S. GOURNAY
- Owen CERF, joueur de l'U.S. SAINT JACQUES SUR DARNETAL,
- Yves MARTIN, ancien éducateur coordinateur jeunes du FC ROUEN, puis recruteur de jeunes pour le HAVRE AC et membre de la commission des jeunes et Technique du District Fluvial de Football (aujourd'hui DFSM),
- Michel DELAPORTE, ancien Président de l'AS SAINT PIERRE DU VAL.

1.2 – Félicitations

Les membres du Comité de Direction félicitent Sébastien GOURDEL pour sa réélection.

1.3 – Remerciements

Pierre LERESTEUX remercie de leur accueil :

- le District de l'Orne lors de son assemblée électorale le 29 septembre dernier
- et le District de l'Eure pour la soirée des remises des récompenses du vendredi 18 octobre.

2 – VALIDATION DES PROCES-VERBAUX

Le procès-verbal du 16 septembre 2024 est validé.

3 – COURRIERS RECUS

3.1 – Courrier de l'AS MONTIVILLIERS

Pierre LERESTEUX fait état du courrier reçu de l'AS MONTIVILLIERS souhaitant une dérogation pour qu'une joueuse U15 puisse participer au championnat régional U18F.

Après échanges, les membres ne donnent pas suite à cette demande car cela ne va pas dans le sens du développement du football féminin. De plus, les Districts n'accédant pas à ces demandes, les membres souhaitent suivre cette ligne directrice.

3.2 – Courrier du FC SAINT-LO MANCHE

Le FC SAINT-LO Manche sollicite une dérogation concernant le nombre de joueuses autorisées en championnats régionaux féminins seniors. Actuellement, le règlement autorise la participation d'une joueuse U16F et 2 joueuses U17F, et souhaite faire jouer 3 U17F.

Les membres n'acceptent pas cette demande, néanmoins, ils conseillent au club de proposer un vœu lors de la prochaine Assemblée Générale pour modifier la rédaction de ce point des Règlements Généraux de la L.F.N.

3.3 – Courrier de la Commission Régionale de l'Arbitrage

La Commission Régionale de l'Arbitrage, par le biais de son Président, a adressé un courrier au Comité de Direction concernant un incident survenu lors d'un match de R2 U16 et il demande la révision de la décision de la Commission Régionale de Discipline qui ne leur paraît pas être adaptée aux circonstances du match.

Après échanges, les membres ne souhaitent pas faire appel de cette décision (16 pour, 1 abs) car ils ne souhaitent pas s'ingérer dans les travaux de leurs commissions, voire déjuger une décision dont ils ne possèdent pas toutes les pièces au dossier.

4 – INFOS LIGUE

- **Challenge de la féminisation**
 - Samedi 26 octobre 2024 après la rencontre SM CAEN / TROYES
- **Remise des trophées des champions 2023/2024**
 - Auditorium du HAC le dimanche 3 novembre en amont de la rencontre HAC / MONTPELLIER
- **Remise des diplômes 2023/2024**
 - CSN Houlgate le lundi 4 novembre en présence de Jérémie JANOT
 - Conférence en amont de la remise
- **Suite COPIL, positionnement sur l'accueil du Séminaire Formation IEFF en mars 2025** (en attente d'un retour de l'IEFF)

5 – INFOS FFF

- **Lancement du Trophée Philippe SEGUIN 17^{ème} édition**
- **Critérium National Foot5** : sollicitation de la LFA pour être ligue pilote – inscrit à une visioconférence le 23 octobre
- **Diminution de la subvention de fonctionnement LFA de 6k€**

6 – SPORTIF

Pierre LERESTEUX présente les deux candidatures reçues pour l'organisation de la Finale Régionale du Festival U13. Les membres ne se positionnent pas sur ce dossier et laissent le choix à la prochaine mandature.

7 – ASSEMBLEE GENERALE

7.1 – Ordre du Jour

Après quelques ajustements, l'ordre du jour est validé à l'unanimité.

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



7.2 – Validation des comptes clos au 30.06.2024

Kerstie ABERGEL présente le bilan et compte de résultat notamment le contexte et les grandes variations. Sébastien GOURDEL et Frédéric GRESSANT sollicitent quelques changements dans la présentation et celle-ci est validée à l'unanimité.

7.3 – Reconduction du commissaire aux comptes

Pierre LERESTEUX propose de soumettre à l'AG de la Ligue la reconduction du commissaire aux comptes actuel, le Cabinet BURETTE, pour les 6 années à venir. Il précise que le mandat prenant fin à l'Assemblée Générale du 9 novembre 2024, cette reconduction devait se faire lors de cette assemblée générale. Les membres valident à l'unanimité.

8 – JURIDIQUE

Kerstie ABERGEL refait un point sur les incapacités de licence. Après prise de connaissance des éléments des différents dossiers, les membres statuent sur la suite à réserver à ces courriers (6 pour, 9 abs).

9- DIVERS

9.1 – Validation des jurys BMF / BEF

Les membres valident les compositions des jurys BMF et BEF.

9.2 – Réunion avec les représentants de l'Etat pour les tigistes

Kerstie ABERGEL évoque sa rencontre avec les représentants de l'Etat au sujet des tigistes et la possibilité de solliciter leurs services. Après échanges, les membres valident la mise en place de ce dispositif.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général Adjoint,



Jean-Pierre GALLIOT

